

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 11 mai 2015, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-05-71

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 11 mai 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015**

15-05-72

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 avril 2015.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

15-05-73

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois d'avril 2015, pour la somme de 3 671.51 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS**

15-05-74

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de mars 2015, pour la somme de 1 178.50 \$ et au courant du mois d'avril 2015, pour la somme de 4 414.89 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.3 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant total de 65,268.46 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3886 à 3915:

15-05-75

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3884	ANDRÉ CHAREST, CPA	5 346,34	HONORAIRES AUDITEUR
3885	BELL MOBILITÉ	124,48	FRAIS CELLULAIRES
	SALAIRES VERSÉS	14 359,18	DÉPÔTS DIRECTS MARS
	TOTAL DES DÉBOURSÉS PAYÉS EN AVRIL 2015	19 830,00	
3886	BELL MOBILITÉ	38,13	FRAIS TELEAVERTISSEURS
3887	BELL CANADA	129,74	FRAIS CELLULAIRES
3888	HYDRO-QUÉBEC	2 416,24	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMM. 1001.35 \$ BUREAU: 808.32 \$ CASERNE/BIBLIO: 390.15 \$ RUE PRINCIPALE: 216.42 \$
3889	HYDRO-QUÉBEC	465,41	ÉCLAIRAGE DES RUES
3890	LES ENTREPRISES MALETTE	59,04	PRODUITS MÉNAGERS
3891	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	212,97	ESSENCE
3892	L'IMPRIMEUR	17,25	COROPLAST
3893	PHOTOCOPIES ILLICO	23,28	PLASTIFICATION
3894	ANNULÉ		
3895	ANNULÉ		
3896	PETITE CAISSE LUCIE CÔTÉ	177,00	DÉPENSES DE LA PETITE CAISSE
3897	CLUB RICHELIEU LA RIPOUSSE	250,00	CONTRIBUTION AU CAMP DE JEUNES DE LA S.Q.
3898	CENTRE DE LOCATION ST-SAUVEUR	45,99	AFFUTAGE, HUILE
3899	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	191,44	PLAQUE POUR NOS CIVIQUES, ENSEIGNES
3900	PRÉVOST FORTIN D'AOUST	12 823,41	HONORAIRES
3901	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	139,80	MATÉRIELS POUR LA VOIRIE
3902	DOMINIQUE CADIEUX	695,03	HONORAIRES - PROJET COOP
3903	MRC DES LAURENTIDES	186,95	CONSTATS: 30\$ HÉBERGEMENT COURRIELS: 156.95\$
3904	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	10,34	FRAIS DICOM
3905	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	5 432,44	DEGEL DE PONCEAUX
3906	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	9 038,35	TRAVAUX D'URGENCE, NIVELAGE, DÉGEL DE PONCEAUX
3907	POISSANT EXCAVATION INC	2 101,05	TRAVAUX D'URGENCE CH. LAROSE
3908	HELEN CLAXTON	554,05	REMISES TAXES PAYÉES EN DOUBLE
3909	MICHAEL DOYLE	50,00	ALLOCATION CCU
3910	FRANCINE LAFOREST	50,00	ALLOCATION CCU
3911	RITA TITLEY	50,00	ALLOCATION CCU
3912	HUGUES JACOB	435,08	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3913	PIERRE NADEAU	116,55	FRAIS DE DÉPLACEMENT DÉC.2014 - MARS 2015
3914	HUGUETTE DROUIN	41,27	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3915	MÉCANIQUE BENOIT PÉPIN	540,84	PNEUS ET INSTALLATION - CAMION DE VOIRIE
3916	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	1 405,73	INTÉRÊTS - PRÊT AUTO POMPE
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 334,71	REMISES CONTRIBUTION GOUV. AVRIL
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	2 153,83	REMISES CONTRIBUTION GOUV. AVRIL
	RREMQ	1 252,54	REMISES RÉGIME DE RETRAITE AVRIL
	TOTAL À PAYER	45 438,46	

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.4 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2015

15-05-76

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.5 **DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2015**

15-05-77

Il est proposé Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'adopter le rapport budgétaire semestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2015.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.6 **TRAVAUX IMPRÉVISIBLES - RATIFICATION DE DÉPENSE**

15-05-78

CONSIDÉRANT que des travaux d'urgence sur le chemin Larose et le chemin du Lac-Beaven ont dû être effectués suite au dégel printanier rapide et imprévisible;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 937 du code municipal, le maire peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire et octroyer tout contrat de nature à remédier à une situation d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu de ratifier la dépense eu égard aux travaux de réparation sur le chemin Larose (3 806.86\$) et le chemin du Lac-Beaven (4 494.44\$) pour le dégel de ponceaux, l'ajout de pierre concassée et le nivelage, pour un montant total de 8 301.30\$, taxes incluses.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.7 **RÉNOVATION CADASTRALE – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

15-05-79

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation cadastrale sont débutés sur le territoire de la municipalité de Montcalm, soit la partie située au nord de la municipalité de Lac-des-Seize-Iles;

CONSIDÉRANT qu'un répondant municipal doit être désigné dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu de nommer le directeur général, à titre de représentant pour la municipalité en tant que grand propriétaire foncier dans le cadre des travaux de rénovation cadastrale.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.8 **INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE LA FQM**

15-05-80

Il est proposé Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'autoriser l'inscription au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, de Hugues Jacob, directeur général, pour la somme de 695 \$, taxes en sus, lequel se tiendra du 24 au 26 septembre 2015 à Québec, ainsi que les frais de déplacement afférents et d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, confirme que le réseau routier se porte généralement bien, malgré les dégâts printaniers, notamment causés par les nombreux gels de ponceaux et l'érosion des sols créée par le dégel hâtif.

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, rapporte que le comité de l'OVU (Organisation du Voisinage

en Urgence) se rencontre le 19 mai prochain et que les sujets suivants seront à l'ordre du jour : le recrutement des assistants et certains plans d'urgences.

Pierre Bertrand, conseiller responsable du développement économique, informe que la consultation publique relativement au projet COOP se tiendra le samedi 16 mai à 9h au centre communautaire. Il précise également qu'il travaille présentement conjointement avec Patricia Caouette afin de développer une politique claire pour le développement des loisirs.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, mentionne aux citoyens d'être vigilants et de surveiller les événements à venir au niveau de la culture, notamment «la journée de la culture» dont les détails sont à venir. Elle explique que «Je PARTicipe 2015» est un projet qui met en commun l'administration municipale et les compétences des artistes d'ici, ayant l'objectif de valoriser l'art, la culture et les lieux publics par des projets de participation citoyenne.

Steven Larose, maire, annonce qu'il participera, à titre de préfet suppléant, au «Grand Rendez-vous des Régions» qui se tiendra le 3 juin prochain et qui vise à participer à un exercice de consultation consistant à se prononcer sur d'importants enjeux du monde municipal qui touchent particulièrement votre MRC. Les résultats permettront de dégager des consensus régionaux et nationaux et ainsi donner des indications claires au gouvernement quant aux volontés des régions du Québec.

Il termine en précisant que la tombée du bulletin municipal est prévue pour la mi-juin.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL AU 165 CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD - LOT 26-3 RANG 08

15-05-81

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du règlement no 251-2008 eu égard aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis pour la construction d'un bâtiment principal au 165 chemin du Lac-Verdure Nord a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande a été soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme lequel est favorable audit projet de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité que le conseil approuve le projet de construction d'un bâtiment principal au 165 chemin du Lac-Verdure Nord, lot 26-3, rang 08.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.2 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

15-05-82

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement no 196-2002 tel qu'amendé, le mandat des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme se termine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu de nommer les personnes suivantes, à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour une période de 2 ans : Francine Laforest, Michael Doyle, Rita Titley et Léopold Laliberté-Guy.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

8.1 ANALYSE DE L'EAU AU CENTRE COMMUNAUTAIRE/HSJB – MANDAT POUR PRÉLÈVEMENT

15-05-83

CONSIDÉRANT QUE les établissements municipaux sont soumis au règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et les Habitations Stephen Jake Beaven doivent s'assurer du contrôle de la qualité de l'eau potable de façon ponctuelle pour leurs établissements ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 15-01-18 prévoit les modalités d'analyses d'eau ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 44, dudit règlement, tous les devoirs reliés à l'opération, le traitement ou de distribution doivent être exécutés par une personne reconnue compétente ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de mandater Guylain Charlebois afin de prélever bi-mensuellement les échantillons d'eau pour le même puits artésien desservant le centre communautaire et les Habitations Stephen Jake Beaven au montant de 75\$ par prélèvement dont la moitié des coûts sera facturée aux Habitations Stephen Jake Beaven (référence : résolution numéro 11-05-123).

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.2 AMENDEMENT DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 ET 2015

15-05-84

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de faire parvenir une demande au ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au ministère des Transports à l'effet de modifier la programmation de travaux 2015 dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) comme suit :

- Tronçon du chemin du Lac-des-Pins Sud (TECQ 88-78055-01): Réaliser les travaux d'ajout de nouveaux ponceaux pour faciliter le drainage pluvial. Procéder à la préparation et l'asphaltage pour un montant total estimé de 47 000\$;
- Tronçon du chemin Tassé (TECQ 88-78055-02): Réaliser les travaux pour de nouveaux tracés de fossés pour faciliter le drainage pluvial. Annuler les travaux de chargement et de remplacement de nouveau ponceau au montant total estimé de 2 000\$;
- Tronçon du chemin du Lac-Beaven (TECQ 88-78055-03) : Réaliser les travaux pour de nouveaux tracés de fossés et de remplacement de ponceaux pour faciliter le drainage pluvial. Annuler les travaux de chargement au montant total estimé de 20 000\$;
- Tronçon du chemin Duncan Sud (TECQ 88-78055-04) : Réaliser les travaux pour de nouveaux tracés de fossés et l'ajout de ponceaux pour faciliter le drainage pluvial. Procéder à l'enlèvement de la chaussée existante par l'ajout d'une nouvelle structure au montant total estimé de 80 000\$;
- Tronçons des rues de Lucerne, de Berne et de Lausanne (TECQ 88-78055-05) : Réaliser les travaux pour de nouveaux tracés de fossés.

Annuler les travaux de remplacement de ponceau et de chargement pour un montant total estimé de 2 000\$;

- Tronçons des chemins du Lac-Verdure, du Lac-Earl, du Lac-Caribou Est et du Lac-Caribou Ouest (TECQ 88-78055-06) : Correction du nom des chemins suivants : **Lac-Verdure Nord et Lac-Earl Est** Remplacement de ponceaux pour faciliter le drainage pluvial. Annuler les travaux de chargement et les nouveaux tracés de fossés pour un montant total estimé de 15 000\$;
- Tronçons des chemins Larose et du Lac-Munich (TECQ 88-78055-07) : Correction du nom du chemin suivant : **Lac-Munich Ouest**. Réaliser les travaux pour de nouveaux tracés de fossés et l'ajout de ponceaux pour faciliter le drainage pluvial. Annuler les travaux de chargement et d'asphaltage pour un montant total estimé de 4 000\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.3 TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-BEAVEN – MANDAT À UN ARPENTEUR

2015-05-85

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu de mandater la firme d'arpentage MPMAG inc. afin de délimiter l'emprise du côté Est du chemin du Lac-Beaven sur une distance de ±330 mètres en raison des travaux prévus ultérieurement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.4 AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : OCTROI DE CONTRAT

2015-05-86

CONSIDÉRANT que suite à l'obtention de subventions, un agrandissement du centre communautaire sera effectué afin de fournir un plus grand espace pour le rangement ;

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres par voie d'invitations écrites relatif aux travaux d'agrandissement du centre communautaire, 3 soumissions ont été reçues dans les délais impartis;

CONSIDÉRANT QUE les montants des soumissions incluant les taxes sont les suivants :

1. Gestion UHTM Inc..... : 40 704.25\$
2. Construction. David Provost Inc..... : 50 580.15\$
3. Aluminium Arc-en-Ciel Inc..... : 53 431.77\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu

- d'octroyer le contrat pour les travaux de construction d'agrandissement du centre communautaire, selon les paramètres édictés aux plans et devis de l'architecte Pierre-Luc Beauregard, à l'entrepreneur Gestion UHTM Inc. ayant son siège social au 77 rue de Lucerne, Montcalm, QC au montant de : 40 704.25\$ taxes incluses;
- d'autoriser le directeur général à signer la demande de permis de construction.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.5 AUTORISATION DE DÉPENSES POUR TRAVAUX IMPRÉVISIBLES RELATIFS AU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

2015-05-87

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'agrandissement du centre communautaire est confirmé;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal ne siège que mensuellement et que les décisions des opérations et de coordinations doivent se prendre, quelquefois rapidement, pour ne pas retarder le processus qui pourrait apporter des délais ou des frais inutiles et supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'autoriser les dépenses relatives à des frais imprévisibles, nécessaires au bon déroulement des travaux d'agrandissement du centre communautaire, pour une somme totale de 6 000\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.6 **RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE – MANDAT À L'ARCHITECTE POUR LES PLANS PRÉLIMINAIRES**

2015-05-88

CONSIDÉRANT QUE deux propositions d'honoraires en architecture ont été présentées à la municipalité relativement aux plans préliminaires pour la rénovation de l'hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu de mandater la firme Parent – Labelle, architectes pour les travaux préliminaires en architecture relativement à la rénovation de l'hôtel de ville au montant de 5 800\$ taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **LOISIRS ET CULTURE**

9.1 **FAMILI-FÊTE - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE**

2015-05-89

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu de faire parvenir une demande de subvention au député d'Argenteuil, Monsieur Yves St-Denis, pour Famili-Fête, dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.2 **SENTIERS PÉDESTRES – CERTIFICATION DU RÉSEAU PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHÉ**

15-05-90

CONSIDÉRANT QUE depuis les dernières années, la municipalité a investi des sommes importantes et beaucoup d'énergie dans l'aménagement des sentiers du Mont-Larose et Nid de l'aigle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire rehausser le nombre d'utilisateurs et la renommée de son réseau de sentiers;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise de la marche offre, aux gestionnaires de sentiers, son Programme de certification des réseaux pédestres québécois et que le programme est né de la demande grandissante des randonneurs qui désiraient parcourir des sentiers bien entretenus, sécuritaires, balisés et qui respectent les patrimoines naturel et culturel. ;

CONSIDÉRANT QU'en joignant le programme de certification des réseaux pédestres québécois, le réseau bénéficiera d'être associé au signe distinctif de qualité et de reconnaissance, « Certifié » et offrir une meilleure visibilité dans les publications de la Fédération québécoise de la marche, la revue «Marche-Randonnée» et le site Web www.bonjourquebec.com;

CONSIDÉRANT QUE les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Inscription la première année : 200 \$ pour les 25 premiers kilomètres, plus 1 \$ par kilomètre supplémentaire
- Coût d'une 2^e visite, en cas d'échec : 50 \$.
- Renouvellement annuel pour la 2^e année : gratuit.
- Renouvellement annuel par la suite :
 - 25 \$ par année, les années où il n'y a pas de visite.
 - 125 \$ pour les années où il y a visite, selon:

- o Une note globale de 90 % ou plus entraîne une visite 4 ans après la visite précédente.
- o Une note de 75 % et plus, mais de moins de 90 % entraîne une visite après 3 ans.
- o Une note inférieure à 75 % entraîne une visite après 2 ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu de mandater le directeur général afin de procéder à la démarche d'inscription afin d'obtenir l'accréditation du programme de certification des réseaux pédestres québécois de la Fédération québécoise de la marche (FQM).

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.3 **LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : DEMANDE DE MASONIC LAURENTIAN LODGE**

15-05-91

CONSIDÉRANT QU'une demande de Masonic Laurentian Lodge a été présentée à la municipalité eu égard à la location du centre communautaire pour la tenue d'un souper;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'autoriser la location du centre communautaire à Masonic Laurentian Lodge, le 13 juin 2015, sans frais, pour la tenue d'un souper. Les modalités relatives à ladite location seront établies dans le contrat de location.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.4 **DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FERME MORGAN DANS LE CADRE DE PROJECTIONS DE FILMS**

15-05-92

CONSIDÉRANT QU'une demande de commandite pour une activité communautaire de projections de films Ciné-Foin présentés sur le site de la ferme Morgan;

CONSIDÉRANT QUE les représentations auront lieu un mercredi sur deux pour un total de sept;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu d'autoriser une contribution financière au montant de 250 \$ à Jesse Richman pour l'activité de projections de films Ciné-Foin conditionnellement à la remise de l'attestation d'assurances responsabilité civile pour la tenue de l'événement

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.5 **CLUB ENTR'AMIS**

Considérant que madame Lynn Courte a quitté l'organisation du Club Entr'Amis, une lettre de remerciement lui sera acheminée pour la remercier de son implication au sein de cet organisme.

10. **TENUE D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE LE 16 MAI 2015 – MANDAT D'ANIMATION**

15-05-93

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite revitaliser son noyau villageois en développant une coopérative de services de proximité;

CONSIDÉRANT QU'une étude de marché et de faisabilité a été réalisée;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre de consultation publique se tiendra le 16 mai 2015 au centre communautaire afin de présenter aux citoyens les travaux du Comité Coop de service de proximité et les résultats de ladite étude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu de mandater l'organisme Carrefour jeunesse-emploi Laurentides pour des services d'accompagnement et d'animation lors de la rencontre de consultation publique du 16 mai 2015, pour la somme de 660 \$ taxes en sus et d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. **SERVICE INCENDIE**

11.1 **NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

15-05-94

CONSIDÉRANT QUE M. Yves Robitaille a remis sa démission à titre de directeur du service de protection contre l'incendie Huberdeau-Montcalm ;

CONSIDÉRANT QUE M. Michael Doyle a déjà occupé ce poste et est disposé à assurer la relève ;

CONSIDÉRANT QUE M. Michael Doyle aura besoin du soutien des capitaines pour effectuer certaines tâches administratives relevant du poste de directeur incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité :

- de nommer Michael Doyle à titre de directeur du service de protection contre l'incendie Huberdeau-Montcalm rétroactivement au 14 avril 2015;
- d'attribuer un taux horaire de 24.96\$, soit le même taux qu'au moment où il occupait cette fonction en 2013. La rémunération du directeur incendie sera versée en fonction des modalités établies dans la résolution numéro 13-11-229, particulièrement par son article 2.7 ;
- d'autoriser le directeur du service incendie à mandater les capitaines dudit service à effectuer certaines tâches relevant de celui-ci, tout en respectant les 16 heures de travail (résolution numéro 13-11-229, article 2.6); ceux-ci seront rémunérés tel qu'établi dans la résolution numéro 13-11-229, article 2.7.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11.2 **ADHÉSION À LA RÉGIE INCENDIE**

15-05-95

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en accord avec les objectifs et orientations du schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a donné son accord de principe sur les objectifs de regroupement et d'organisation territoriale et a demandé à la MRC des Laurentides de poursuivre les démarches et analyses nécessaires à l'adoption finale du projet;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'analyse financière et du projet de plan organisationnel du regroupement répondent aux particularités de la municipalité ou de la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Montcalm se prononce favorablement à la mise en place d'une régie intermunicipale chargée d'exploiter un service de sécurité incendie;

QUE le conseil municipal désire se prévaloir des articles des 569 du Code municipal et 468 de la Loi sur les cités et villes pour conclure une entente intermunicipale destinée à la mise en place d'une régie intermunicipale en sécurité incendie pour couvrir le territoire de la municipalité de Montcalm ;

QUE le conseil mandate le maire, Monsieur Steven Larose pour l'élaboration de l'entente intermunicipale prévoyant la création d'une régie incendie.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11.1 **RÉALISATION D'UN PLAN D'INTERVENTION : HABITATIONS STEPHEN JAKE BEAVEN**

15-05-96

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que le conseil autorise M. Francis Langevin, préventionniste des incendies pour la MRC des Laurentides, à procéder à l'élaboration d'un plan d'intervention incendie eu égard à la propriété Habitations Stephen Jake Beaven, sise au 6 chemin Schippel, au taux horaire de 25.00 \$, pour environ 15 heures.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions est offerte aux citoyens présents.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15-05-97

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 152 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier